

Réf: Dossier 280615

Avis de constitution

SOCIETE « ASSGLACE »

Siège Abidjan Koumassi Terminus 25 14 BP 1018
ABIDJAN 14, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 décembre 2023 reçus et enregistrés au CEPICI le 08 janvier 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSGLACE »

Objet : La production et la commercialisation des glaçons, la vente de matériels de froid et divers, l'installation et la production de machine à glaçons, commerce général, Restauration collective, Prestations diverse

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Koumassi Terminus 25 14 BP 1018
ABIDJAN 14, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M ASSEMIAN DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00478 du 19/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03029/GTCA/RC/2024 du 19/01/2024

